



COLLÈGE DE L'ESTÉREL 145 Avenue de l'Europe 83700 ST RAPHAEL  
Téléphone : 04.94.17.45.80. mail : 0831116m@ac-nice.fr

## PROGRAMME DE RENTRÉE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 –

### - INFORMATION AUX FAMILLES -

La rentrée scolaire des élèves du Collège de l'Estérel sera échelonnée sur deux jours en fonction des niveaux concernés.

NIVEAUX	Dates et Horaires	Commentaires
<b>6<sup>ème</sup></b> avec <b>6<sup>°</sup>ULIS</b>	<b>Lundi 04 septembre 2023</b> de 9h à 15h30  ☞ Apporter le cadenas pour le casier	<b>9h : Appel.</b> A l'issue de l'appel, les élèves sont pris en charge par les professeurs principaux. <b>12h : repas au collège uniquement les élèves de 6<sup>ème</sup></b> Les élèves devront se munir d'un cartable pour récupérer les manuels scolaires. <b>Ils devront être recouverts et étiquetés par vos soins, en notant le nom de l'élève et sa classe.</b>
<b>5<sup>ème</sup></b> avec <b>5<sup>°</sup>ULIS</b>	<b>Lundi 04 septembre 2023</b> de 13h30 à 16h	<b>13h30 : Se présenter dans la cour.</b> Affichage des classes avec le nom de l'élève. Les élèves devront se munir d'un cartable pour récupérer les manuels scolaires. <b>Ils devront être recouverts et étiquetés par vos soins, en notant le nom de l'élève et sa classe.</b>
<b>4<sup>ème</sup></b> avec <b>4<sup>°</sup>ULIS</b>	<b>Mardi 05 septembre 2023</b> de 9h à 11h30	<b>9h : Se présenter dans la cour.</b> Affichage des classes avec le nom de l'élève. Les élèves devront se munir d'un cartable pour récupérer les manuels scolaires. <b>Ils devront être recouverts et étiquetés par vos soins, en notant le nom de l'élève et sa classe.</b>
<b>3<sup>ème</sup></b> avec <b>3<sup>°</sup>ULIS</b>	<b>Mardi 05 septembre 2022</b> de 13h à 15h30	<b>13h : Se présenter dans la cour.</b> Affichage des classes avec le nom de l'élève. Les élèves devront se munir d'un cartable pour récupérer les manuels scolaires. <b>Ils devront être recouverts et étiquetés par vos soins, en notant le nom de l'élève et sa classe.</b>
<b>Début des cours : mercredi 06 septembre 2023 pour l'ensemble des élèves</b> <b>en fonction de l'emploi du temps remis lors de la pré-rentrée.</b> Cet emploi du temps sera provisoire. <i>Il sera susceptible de subir des modifications</i> jusque fin septembre 2023 avant d'être définitif.		
<b>La demi-pension sera assurée à compter du Jeudi 07 septembre 2023.</b>		
Les casiers seront mis progressivement à la disposition des seuls élèves ½ pensionnaires sous la responsabilité des CPE. En aucun cas, un élève ne pourra s'approprier un casier sans autorisation.		
<b>Réunion plénière 6<sup>ème</sup></b> (parents/professeur principal de la classe) : <b>jeudi 14 septembre 2023 de 17h à 18h30</b>		
<b>Réunion plénière 5<sup>°</sup>/4<sup>°</sup>/3<sup>°</sup></b> (parents/professeur principal de la classe) : <b>mardi 19 septembre 2023 de 17h à 18h30</b>		
<b>PHOTO de classe et individuelle : Lundi 25 septembre et Mardi 26 septembre 2023</b>		